

Domaine : Santé

Filière : Physiothérapie

1. Intitulé du module : **Activité physique en physiothérapie** 2022-2023

Code : S.PH.370.3003.F.14 **Type de formation :** Bachelor Master MAS CAS Autre ...

Niveau : Module de base Module d'approfondissement Module avancé Module spécialisé Autre : ...

Type : Module principal Module lié au module principal Module facultatif ou complémentaire Module à option

Caractéristique : Module obligatoire dont l'échec définitif entraîne l'exclusion de la filière selon l'art. 32, al. 1 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 2 juin 2020.

Organisation temporelle : Module sur 1 semestre Semestre d'automne
 Module sur 2 semestres Semestre de printemps Autre : ...

2. Organisation

Crédits ECTS : 5 **Langue principale d'enseignement**
 Français Allemand Italien Anglais

3. Prérequis

Avoir validé le module ... Avoir suivi le module ... Pas de prérequis Autre : ...

4. Compétences visées/Objectifs généraux d'apprentissage

Objectifs généraux d'apprentissage

- Définir la place et le rôle du physiothérapeute dans la promotion et l'amélioration de la santé par l'activité physique (Eb2, Eb3).
- Acquérir les connaissances des effets de l'exercice sur les systèmes musculo-squelettique, nerveux, cardio-vasculaire, respiratoire et endocrinien (Ab1, Ab2).
- Interpréter les résultats des tests en lien avec l'activité physique et savoir utiliser ces derniers pour recommander l'exercice physique (Ab1, Ab2, Ab3, Bb2, Eb4).
- Elaborer une prise en charge adaptée à chaque individu sur la base des connaissances de base en méthodologie de l'entraînement et des pathologies (Ab1, Ab2, Ab3, Bb2).

Rôles et compétences visées

- A. **Rôle Expert** : compétences Ab1, Ab2, Ab3, Ab4
- B. **Rôle Communicateur -trice** : compétences Bb1, Bb2, Bb3, Bb4
- C. **Rôle Collaborateur -trice** : compétences Cb1, Cb2, Cb3, Cb4
- D. **Rôle Manager** : compétences Db1, Db2, Db3
- E. **Rôle Promoteur-trice de la santé** : compétences Eb1, Eb2, Eb3, Eb4
- F. **Rôle Apprenant-e et formateur-trice** : compétences Fb1, Fb2, Fb3, Fb4
- G. **Rôle professionnel-le** : compétences Gb1, Gb2, Gb3, Gb4

5. Contenus et formes d'enseignement

Contenus

- Activité physique et sujet sain (facteurs psycho-sociaux, physiologie de l'exercice, outils d'évaluation de l'activité et de la condition physique, méthodologie de l'entraînement).
- Activité physique adaptée (principes des activités physiques adaptées, activité physique adaptée et : pathologies métaboliques, cycle de la vie, psychiatrie et oncologie, pathologies musculo-squelettiques du sportif, pathologies neurologiques, pathologies rhumatologiques, pathologies respiratoires).

Modalités pédagogiques

- Cours théoriques
- Ateliers pratiques
- Séminaires

6. Modalités d'évaluation et de validation

Modalités d'évaluation

Oral Ecrit Pratique Dossier

- **Modalités** : Séminaire + examen écrit sur table
- **Date de l'examen ou du retour des travaux** : Semaines 16-17 + semaine 20

Conditions de validation du module

Condition particulière liée à la présence :

- pas de condition particulière
 une présence minimale de 80% aux ... est obligatoire pour pouvoir se présenter à l'évaluation. Si le seuil de ... périodes d'absence est dépassé, l'étudiant-e obtient la note F et est en répétition.

Le module est validé si la/les condition(s) cochée(s) ci-dessous est/sont remplie(s) :

- Note finale au moins égale à E
 Pas plus de ... d'épreuves inférieures à ...
 Autre condition : ...

Les conditions de validation, remédiation et répétition sont présentées aux étudiant-e-s au plus tard le jour de la présentation du module.

7. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation possible Pas de remédiation Autre :

Remédiation

- **Modalité** : Evaluation complémentaire portant sur les insuffisances constatées, selon consignes transmises par écrit par le/la responsable de module.
- **Date** : Semaine 36
- **Conditions de validation du module** :
 - Le module est validé si la note de l'évaluation complémentaire est suffisante.
 - Les conditions de validation initiale s'appliquent (point 6). Les notes de l'évaluation complémentaire remplacent les notes initialement insuffisantes pour le calcul de la note de validation du module.

Selon les art. 29 et 30, al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après remédiation est E en cas de réussite ou F en cas d'échec. En cas d'échec, chaque module ne peut être répété qu'une seule fois.

Répétition

- **Modalités** : Réalisation d'un travail/projet individuel correspondant aux objectifs fixés et aux compétences visées dans le descriptif de module de l'année académique de la répétition, ou suivi du module en présentiel en fonction de la situation d'études de l'étudiant-e.
- **Délai** : En principe dans le semestre académique suivant, au plus tard dans l'année académique suivante.
- **Conditions de validation du module** : Le module est validé aux conditions fixées dans le descriptif de module de l'année académique de répétition.

La note obtenue après répétition est A à E (module validé) ou F (échec).

Selon l'art. 31 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO du 2 juin 2020, en cas d'échec, l'étudiant-e est en échec définitif pour ce module.

8. Remarques

9. Bibliographie principale

- Cerretelli, P. (2002). Traité de physiologie de l'exercice et du sport. Traduction française par H. Monod, Paris, France : Masson.
- Depiesse, F., Grillon, J.-L., & Coste, O. (2009). Prescription des activités physiques : en prévention et en thérapeutique. Issy-les-Moulineaux, France : Elsevier Masson.
- Kenney, W. L., Wilmore, J. H., & Costill, D. L. (2013). Physiologie du sport et de l'exercice (5ème éd., trad. de la 5ème éd. américaine). Traduction française par A. Delamarche et al., Bruxelles, Belgique : De Boeck.

10. Enseignant-e-s

- Balthazard Pierre, Maître d'enseignement, physiothérapeute, HESAV, Lausanne
- Currat Damien, Maître d'enseignement, physiothérapeute, HESAV, Lausanne
- Demeulenaere Philippe, Maître d'enseignement, physiothérapeute, HESAV, Lausanne
- Ferchichi Sylvie, Maître d'enseignement, physiothérapeute, HESAV, Lausanne
- Guex Kenny, Professeur associé, physiothérapeute, HESAV, Lausanne
- Hindi Mélanie, Chargée de cours, psychologue, Lausanne
- Lucarelli Leopoldo, Chargé de cours, physiothérapeute, Lausanne
- Masset Jennifer, Professeure associée, HESAV, Lausanne

- Pegito Perez Irene, Assistante HES, physiothérapeute, HESAV, Lausanne
- Perret Nicolas, Maître d'enseignement, physiothérapeute, HESAV, Lausanne
- Pichonnaz Claude, Professeur associé, physiothérapeute, HESAV, Lausanne
- Socchi Pierre, Chargé de cours, Neuchâtel
- Strahm Nicolas, Chargé de cours, Lausanne
- Zwissig Camille, Maître d'enseignement, Physiothérapeute, HESAV, Lausanne

Nom du responsable de module : Kenny Guex

Descriptif validé le : 17.08.2022

Par : MTR